

**Recherche sur les jardins collectifs et communautaires
Comité sécurité alimentaire
Traité au point 5.5. de la rencontre du 22 janvier 2013**

1. Les sources

Objectifs du plan d'action du comité sécurité alimentaire 2012-2013

1. Améliorer les conditions de vie des citoyens et des citoyennes de la Haute-Yamaska en agissant sur leur pouvoir d'achat et sur la capacité de gestion des dépenses familiales.
2. Améliorer les connaissances de la population en matière d'alimentation et son habileté en transformation alimentaire en agissant pour améliorer ces connaissances dans une perspective de promotion de la santé et en assurant la disponibilité d'aliments nutritifs à coût raisonnable.
3. Assurer l'accès physique aux aliments.

Consultation en sécurité alimentaire de mai 2012

Les jardins communautaires et l'agriculture urbaine ont été nommés en tant que moyens de l'orientation 1. Rapprochement des services à la communauté.

2. L'offre de service des jardins collectifs et communautaires dans plusieurs villes

Villes	Population (2011 selon Wikipédia)	Unités de sites de jardins collectifs ou communautaires	Nombre de jardins par 100 000 habitants	Nombre de jardinets	Nombre de jardinets par 100 000 habitants
Bromont	6049	1	16,5	-	-
Cowansville	12 489	1	8	41	328
Drummondville	68 047	2 (veulent étendre à 5)	2,9	-	-
Gatineau	244 706	15	6,1	500	204
Granby	60 002	1	1,7	110	183
Waterloo	4 346	1 (pour les jeunes seulement)	23	Pas divisés	-
Montréal	1 649 519	97	5,8	8 200	497
Rimouski	45 470	4 Veulent étendre aux 11 districts.	9	-	-
Saint-Hyacinthe	52 004	3	5,7	147	283
Iberville	9 989	1	9,8	34	340
Sherbrooke	154 601	8	5,2	-	-

Analyse réalisée par le GASP en janvier 2013. Les données sur les jardins collectifs et communautaires proviennent des municipalités concernées ou des porteurs de projets selon les localités.

3. Les besoins à Granby

Granby compte un seul site de jardins communautaires, ce qui place Granby loin derrière d'autres villes ayant répondu au sondage. SOS Dépannage, qui gère le projet à Granby, n'éprouve pas de difficulté à combler les 110 jardinets, par contre il n'y pas de liste d'attente. On peut donc conclure que SOS Dépannage répond à la demande pour le secteur entourant l'organisme (Par Horner).

Granby compte 10 districts électoraux. Cependant, nous ne disposons pas d'analyse récente sur le profil de la population pour ceux-ci. L'Indice de développement des communautés (IDC) découpe différemment les différents secteurs et fourni des chiffres sur le profil des locataires.

Selon l'IDC¹, les secteurs suivants affichent une proportion plus élevée de locataires, un fort taux de personnes à faible revenu et de personnes consacrant plus de 30% de leur revenu au loyer :

Secteurs	Proportion de locataires	Proportion de personnes à faible revenu	Proportion de la population consacrant plus de 30% du revenu au logement
Parc Horner	65%	24%	37%
Centre-Ville	81%	33%	44%
Galleries	66%	19%	40%
Aréna/L'envolée	60%	16%	24%
Lac Boivin	62%	16%	26%

Compte-tenu de cette analyse, le développement de projets de jardins collectifs ou communautaires aurait avantage à cibler d'abord ces secteurs parce qu'il y a une plus forte densité de ménages n'ayant pas accès à un terrain pour jardiner et de personnes à faible revenu. Des parcs publics existent déjà dans les secteurs du Centre-Ville, de l'Aréna/L'Envolée et du Lac Boivin. Le secteur des Galleries en possède un situé à la limite du secteur de l'hôpital.

¹ Indice de développement des communautés (Mars 2011). Équipe de surveillance de l'état de santé de la population, Direction de la santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Sources : Statistiques Canada, Centre Jeunesse de la Montérégie, Directeur des élections du Québec, MSSS – Fichier des décès.

4. L'impact des jardins collectifs et communautaires

Le programme des jardins communautaires et collectifs représente pour la communauté beaucoup plus qu'un lieu de jardinage; il contribue au mieux-être de la population. Ce programme favorise en effet la mobilisation du milieu, développe l'interaction sociale, les échanges intergénérationnels, la cohésion et la sécurité alimentaire. Il permet également de briser l'isolement, d'augmenter le sentiment de sécurité et d'appartenance des résidents à leur quartier. De plus, l'activité de jardinage permet d'accroître la sensibilité aux enjeux environnementaux.

Bénéfices pour la communauté

Le programme des jardins communautaires et collectifs permet aux citoyens qui y participent de :

- Développer une interaction sociale, des échanges intergénérationnels, une cohésion sociale et la sécurité alimentaire;
- Embellir leur milieu de vie;
- Entrer en contact avec la nature;
- S'approvisionner en aliments naturels, nutritifs et locaux, produits d'une agriculture respectueuse de l'environnement, adaptée au climat québécois, à peu de frais;
- Développer et partager un savoir-faire.

5. Soutien nécessaire au développement de jardins communautaires ou collectifs

- Demande d'appui à la ville pour avoir accès à des terrains (dans des parcs existants, des terrains vacants ou ailleurs) et à différents services. Par exemple, à Gatineau, la ville offre un soutien matériel et financier ainsi que des services-conseils..
- Trouver au besoin, selon le niveau de soutien de la ville, un organisme ayant un intérêt à y participer et mettre à la disposition un intervenant pour assurer le suivi dans le milieu.
- Trouver un animateur horticole, soit de la ville, soit d'un organisme ou encore un(e) bénévole.
- La promotion, le suivi et l'évaluation du projet pourraient être assumées par le GASP.

6. Définitions

Jardin communautaire

Le jardin communautaire est divisé en parcelles individuelles appelées jardinets. Chaque jardinier est responsable de l'entretien de son jardinet et est le bénéficiaire exclusif de la récolte.

L'entretien des espaces communs est la responsabilité conjointe de tous les membres.

Jardin collectif

Le jardin collectif est aménagé de façon à ce que tous les jardiniers cultivent ensemble un espace commun. L'entretien de la superficie totale est la responsabilité de tous et la récolte est partagée entre tous les membres.

Le choix de développer des jardins communautaires ou collectifs devrait idéalement être décidé par les citoyens de chaque secteur, selon leurs besoins.

*Document rédigé Nicolas Luppens,
Pour le comité sécurité alimentaire du GASP*

Contact :

Nicolas Luppens
Coordonnateur

Groupe actions solutions pauvreté (GASP)
www.gasph-y.net
279 rue Principale, local 311
Granby, J2G 2W1
Tél: (450) 378-0990
Fax: (450) 378-5743
gaspauvret@yahoo.ca